

Informations aux marcheurs

Finis les gobelets jetables (ramenez le votre ou location sur place)

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêt municipal ou préfectorale

Départ & arrivée: Complexe sportif de la Preille (54580 Auboué)

Horaires:

Départ de 7H00 à 11H00 pour les 5, 10, 15 KM

7H00 à 10H00 pour les 20 km

Fermeture du dernier ravitaillement à 14H00

Arrivée limitée à 15H00

Parcours:

Sans difficultés particulières à travers champs & forêts

Ouvert à tous, les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement
être accompagnés

Licences & participation:

La licence de participation FFSP est délivrée

au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3€
ou 6€ pour un licence famille (enfants jusqu'à 16 ans) portant les timbres
de contrôle. Elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux
disponibles au retour

Inscriptions:

Pour les individuels: sur place

Pour les groupes: JACQUOT Roger au 06.35.23.37.83

lesrandonneursdupaysdelorne@gmail.com

Récompenses:

Aux groupes les plus nombreux

Assurance:

La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé

Ravitaillement:

Boissons & petites collations gratuites aux points de contrôle & possibilité de
restauration à l'arrivée

Avis important:

Interdiction absolue de fumer & d'allumer du feu sur le parcours.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse

Ne pas s'éloigner des sentiers balisés (hors balisage l'assurance fédérale ne
vous couvre plus)

Secourisme: Premiers secours assurés par l'association

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?
Signalez-le en écrivant à : Signal-sports@sports.gouv.fr

URGENCE 112